

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 25130062000019	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT SYNDICAT
--	--

POSTE COMPTABLE DE : SGC DE CHATEAURENARD

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Compte administratif

BUDGET : SICAS ST REMY DE PROVENCE (2)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	4
-----------------------------	---

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	11
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	13
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	14
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	15
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	17
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	18
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	22
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	23
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	24
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	Sans Objet
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
A8.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A10 - Etat des travaux en régie	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	26
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet
C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

28

- (1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.
- (2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.
- (3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 1 872 023,52	G 1 996 232,43	G-A 124 208,91
	Section d'investissement	B 2 043 536,54	H 3 453 776,07	H-B 1 410 239,53

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 757 752,20 (si excédent)		
	Report en section d'investissement (001)	D 340 567,15 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)		

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
=		=		
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 4 256 127,21	Q= G+H+I+J 6 207 760,70	=Q-P 1 951 633,49

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 2 697 666,75	L 1 733 908,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 2 697 666,75	= K+L 1 733 908,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 1 872 023,52	= G+I+K 2 753 984,63	881 961,11
	Section d'investissement	= B+D+F 5 081 770,44	= H+J+L 5 187 684,07	105 913,63
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 6 953 793,96	= G+H+I+J+K+L 7 941 668,70	987 874,74

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 2 697 666,75	L 1 733 908,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	1 733 908,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00

SYNDICAT - SICAS ST REMY DE PROVENCE - CA - 2023

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
20	Immobilisations incorporelles	14 921,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 682 745,75	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00
458207	Opération pour compte de tiers n° 07 - Bassin de rétention EYRAGUES - Quartier Craux-Sud (3)	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 122 500,00	648 810,63	0,00	0,00	473 689,37
012	Charges de personnel, frais assimilés	615 000,00	569 051,48	0,00	0,00	45 948,52
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	51 000,00	49 014,65	0,00	0,00	1 985,35
Total des dépenses de gestion courante		1 788 500,00	1 266 876,76	0,00	0,00	521 623,24
66	Charges financières	246 019,88	115 665,96	0,00	0,00	130 353,92
67	Charges exceptionnelles	50 500,00	17 842,55	0,00	0,00	32 657,45
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	10 970,00	3 870,00			7 100,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		2 095 989,88	1 404 255,27	0,00	0,00	691 734,61
023	Virement à la section d'investissement	100 765,10				
042	Opérat° ordre transfert entre sections	467 768,25	467 768,25			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		568 533,35	467 768,25			100 765,10
TOTAL		2 664 523,23	1 872 023,52	0,00	0,00	792 499,71
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	10 000,00	14 753,13	0,00	0,00	-4 753,13
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 342 445,88	1 415 403,67	0,00	0,00	-72 957,79
73	Produits issus de la fiscalité(4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	221 831,84	221 831,84	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	500,00	0,97	0,00	0,00	499,03
Total des recettes de gestion courante		1 574 777,72	1 651 989,61	0,00	0,00	-77 211,89
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	5 000,00	17 249,51	0,00	0,00	-12 249,51
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		1 579 777,72	1 669 239,12	0,00	0,00	-89 461,40
042	Opérat° ordre transfert entre sections	326 993,31	326 993,31			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		326 993,31	326 993,31			0,00
TOTAL		1 906 771,03	1 996 232,43	0,00	0,00	-89 461,40
Pour information		757 752,20				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) Ce chapitre existe uniquement en M4, M41 et M43.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	44 323,00	5 587,00	14 921,00	23 815,00
21	Immobilisations corporelles	133 430,00	77 577,17	0,00	55 852,83
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	5 555 335,08	1 496 298,39	2 682 745,75	1 376 290,94
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	5 733 088,08	1 579 462,56	2 697 666,75	1 455 958,77
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	270 086,96	120 087,00	0,00	149 999,96
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	270 086,96	120 087,00	0,00	149 999,96
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	6 003 175,04	1 699 549,56	2 697 666,75	1 605 958,73
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	343 986,98	343 986,98		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	343 986,98	343 986,98		0,00
	TOTAL	6 347 162,02	2 043 536,54	2 697 666,75	1 605 958,73
	Pour information	340 567,15			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	2 061 635,00	327 727,00	1 733 908,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 700 000,00	2 300 000,00	0,00	1 400 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	5 761 635,00	2 627 727,00	1 733 908,00	1 400 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	340 567,15	340 567,15	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	340 567,15	340 567,15	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	720,00	0,00	-720,00
	Total des recettes réelles d'investissement	6 102 202,15	2 969 014,15	1 733 908,00	1 399 280,00
021	Virement de la section d'exploitation (2)	100 765,10			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	467 768,25	467 768,25		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	16 993,67	16 993,67		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	585 527,02	484 761,92		100 765,10
	TOTAL	6 687 729,17	3 453 776,07	1 733 908,00	1 500 045,10
	Pour information	0,00			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	648 810,63		648 810,63
012	Charges de personnel, frais assimilés	569 051,48		569 051,48
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	49 014,65		49 014,65
66	Charges financières	115 665,96	0,00	115 665,96
67	Charges exceptionnelles	17 842,55	6 000,00	23 842,55
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	3 870,00	461 768,25	465 638,25
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	1 404 255,27	467 768,25	1 872 023,52

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 872 023,52
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	326 993,31	326 993,31
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	120 087,00	0,00	120 087,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	5 587,00	0,00	5 587,00
21	Immobilisations corporelles (6)	77 577,17	0,00	77 577,17
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 496 298,39	16 993,67	1 513 292,06
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations(reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	1 699 549,56	343 986,98	2 043 536,54

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	340 567,15
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	2 384 103,69
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	14 753,13		14 753,13
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 415 403,67		1 415 403,67
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	221 831,84		221 831,84
75	Autres produits de gestion courante	0,97		0,97
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	17 249,51	326 993,31	344 242,82
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		1 669 239,12	326 993,31	1 996 232,43

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	757 752,20
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 753 984,63
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	327 727,00	0,00	327 727,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 300 000,00	0,00	2 300 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	16 993,67	16 993,67
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	6 000,00	6 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		461 768,25	461 768,25
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	720,00	0,00	720,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		2 628 447,00	484 761,92	3 113 208,92

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	0,00
---	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	340 567,15
------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 453 776,07
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	1 122 500,00	648 810,63	0,00	0,00	473 689,37
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	300 000,00	228 636,74	0,00	0,00	71 363,26
6063	Fournitures entretien et petit équipt	55 000,00	15 173,98	0,00	0,00	39 826,02
6064	Fournitures administratives	1 000,00	732,35	0,00	0,00	267,65
6066	Carburants	36 500,00	23 627,05	0,00	0,00	12 872,95
607	Achats de marchandises	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6122	Crédit-bail mobilier	21 000,00	11 849,22	0,00	0,00	9 150,78
6135	Locations mobilières	35 000,00	20 279,42	0,00	0,00	14 720,58
61523	Entretien, réparations réseaux	325 000,00	85 063,86	0,00	0,00	239 936,14
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
61551	Entretien matériel roulant	30 000,00	21 223,82	0,00	0,00	8 776,18
61558	Entretien autres biens mobiliers	100 000,00	53 562,66	0,00	0,00	46 437,34
6156	Maintenance	10 000,00	10 113,86	0,00	0,00	-113,86
6161	Multirisques	30 000,00	26 643,00	0,00	0,00	3 357,00
6168	Autres	13 000,00	30 786,86	0,00	0,00	-17 786,86
617	Etudes et recherches	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
618	Divers	11 000,00	7 115,13	0,00	0,00	3 884,87
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	1 000,00	45,62	0,00	0,00	954,38
6226	Honoraires	5 000,00	2 470,00	0,00	0,00	2 530,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6237	Publications	2 000,00	805,00	0,00	0,00	1 195,00
6238	Divers	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6251	Voyages et déplacements	500,00	100,00	0,00	0,00	400,00
6256	Missions	1 500,00	598,20	0,00	0,00	901,80
6257	Réceptions	5 000,00	5 514,28	0,00	0,00	-514,28
6261	Frais d'affranchissement	2 000,00	875,90	0,00	0,00	1 124,10
6262	Frais de télécommunications	6 000,00	4 632,50	0,00	0,00	1 367,50
627	Services bancaires et assimilés	7 000,00	6 727,45	0,00	0,00	272,55
6281	Concours divers (cotisations)	10 000,00	9 000,00	0,00	0,00	1 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	4 000,00	3 356,21	0,00	0,00	643,79
62878	Remb. frais à des tiers	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6288	Autres	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
63512	Taxes foncières	500,00	255,00	0,00	0,00	245,00
6358	Autres droits	1 000,00	351,52	0,00	0,00	648,48
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	100 000,00	79 271,00	0,00	0,00	20 729,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	615 000,00	569 051,48	0,00	0,00	45 948,52
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6333	Particip. employeurs format* pro. cont.	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6411	Salaires, appointements, commissions	380 000,00	380 051,81	0,00	0,00	-51,81
6413	Primes et gratifications	4 000,00	3 600,00	0,00	0,00	400,00
6414	Indemnités et avantages divers	3 000,00	2 517,96	0,00	0,00	482,04
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	70 000,00	77 905,57	0,00	0,00	-7 905,57
6452	Cotisations aux mutuelles	65 000,00	7 093,13	0,00	0,00	57 906,87
6453	Cotisations aux caisses de retraites	75 000,00	85 609,34	0,00	0,00	-10 609,34
6454	Cotisations au Pôle emploi	13 000,00	12 273,67	0,00	0,00	726,33
6458	Cotisat* autres organismes sociaux	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	51 000,00	49 014,65	0,00	0,00	1 985,35
6518	Autres	3 000,00	3 903,62	0,00	0,00	-903,62
6531	Indemnités élus	26 000,00	25 868,57	0,00	0,00	131,43
6533	Cotisations de retraite élus	3 000,00	2 630,30	0,00	0,00	369,70
6541	Créances admises en non-valeur	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6542	Créances éteintes	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	11 000,00	16 612,16	0,00	0,00	-5 612,16
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		1 788 500,00	1 266 876,76	0,00	0,00	521 623,24
66	Charges financières (b) (5)	246 019,88	115 665,96	0,00	0,00	130 353,92
66111	Intérêts réglés à l'échéance	242 880,00	94 310,22	0,00	0,00	148 569,78
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-6 860,12	21 355,74	0,00	0,00	-28 215,86
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	50 500,00	17 842,55	0,00	0,00	32 657,45
6712	Amendes fiscales et pénales	10 000,00	7 927,00	0,00	0,00	2 073,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	500,00	500,00	0,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	40 000,00	9 415,55	0,00	0,00	30 584,45
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	10 970,00	3 870,00			7 100,00

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	10 970,00	3 870,00			7 100,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		2 095 989,88	1 404 255,27	0,00	0,00	691 734,61
023	Virement à la section d'investissement	100 765,10				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	467 768,25	467 768,25			0,00
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	6 000,00	6 000,00			0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	461 768,25	461 768,25			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		568 533,35	467 768,25			100 765,10
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		568 533,35	467 768,25			100 765,10
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 664 523,23	1 872 023,52	0,00	0,00	792 499,71
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	37 263,57
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	22 150,06
= Différence ICNE N – ICNE N-1	21 355,74

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	10 000,00	14 753,13	0,00	0,00	-4 753,13
64198	Autres remboursements	5 000,00	6 811,01	0,00	0,00	-1 811,01
6459	Rembours charges SS et prévoyance	5 000,00	7 942,12	0,00	0,00	-2 942,12
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 342 445,88	1 415 403,67	0,00	0,00	-72 957,79
706	Prestations de services	1 307 100,00	1 310 009,88	0,00	0,00	-2 909,88
707	Ventes de marchandises	0,00	1 605,50	0,00	0,00	-1 605,50
70878	Remb. frais par des tiers	2 145,88	47 188,29	0,00	0,00	-45 042,41
7088	Autres produits activités annexes	33 200,00	56 600,00	0,00	0,00	-23 400,00
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	221 831,84	221 831,84	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	221 831,84	221 831,84	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	500,00	0,97	0,00	0,00	499,03
7588	Autres	500,00	0,97	0,00	0,00	499,03
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		1 574 777,72	1 651 989,61	0,00	0,00	-77 211,89
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	5 000,00	17 249,51	0,00	0,00	-12 249,51
7714	Recouvrement créances admises en non valeur	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	21,36	0,00	0,00	-21,36
775	Produits cessions d'éléments d'actif	0,00	2 500,00	0,00	0,00	-2 500,00
778	Autres produits exceptionnels	3 000,00	14 728,15	0,00	0,00	-11 728,15
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		1 579 777,72	1 669 239,12	0,00	0,00	-89 461,40
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	326 993,31	326 993,31			0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	326 993,31	326 993,31			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		326 993,31	326 993,31			0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		1 906 771,03	1 996 232,43	0,00	0,00	-89 461,40
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		757 752,20				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41 et M. 43.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	44 323,00	5 587,00	14 921,00	23 815,00
2031	Frais d'études	44 323,00	5 587,00	14 921,00	23 815,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	133 430,00	77 577,17	0,00	55 852,83
2153	Installations à caractère spécifique	0,00	9 690,00	0,00	-9 690,00
2155	Outillage industriel	9 500,00	9 500,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	83 930,00	56 128,71	0,00	27 801,29
2184	Mobilier	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	35 000,00	2 258,46	0,00	32 741,54
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	5 555 335,08	1 496 298,39	2 682 745,75	1 376 290,94
2314	Constructions sur sol d'autrui	1 800 000,00	197 488,89	1 516 392,25	86 118,86
2315	Installat°, matériel et outillage techni	3 755 335,08	1 298 809,50	1 166 353,50	1 290 172,08
Total des dépenses d'équipement		5 733 088,08	1 579 462,56	2 697 666,75	1 455 958,77
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	270 086,96	120 087,00	0,00	149 999,96
1641	Emprunts en euros	270 086,96	120 087,00	0,00	149 999,96
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		270 086,96	120 087,00	0,00	149 999,96
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		6 003 175,04	1 699 549,56	2 697 666,75	1 605 958,73
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	343 986,98	343 986,98		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	326 993,31	326 993,31		0,00
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	62 322,24	62 322,24		0,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	76 237,93	76 237,93		0,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	112 586,53	112 586,53		0,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	6 677,26	6 677,26		0,00
13916	Sub. équipt cpte résult. Autres EPL	43 569,81	43 569,81		0,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	23 656,21	23 656,21		0,00
13918	Autres subventions d'équipement	1 943,33	1 943,33		0,00
	Charges transférées	16 993,67	16 993,67		0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	16 993,67	16 993,67		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		343 986,98	343 986,98		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		6 347 162,02	2 043 536,54	2 697 666,75	1 605 958,73
Pour information		340 567,15			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF				III	
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2	
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	2 061 635,00	327 727,00	1 733 908,00	0,00
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	969 870,00	208 000,00	761 870,00	0,00
1312	Subv. équipt Régions	135 000,00	0,00	135 000,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	956 765,00	119 727,00	837 038,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	3 700 000,00	2 300 000,00	0,00	1 400 000,00
1641	Emprunts en euros	3 700 000,00	2 300 000,00	0,00	1 400 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		5 761 635,00	2 627 727,00	1 733 908,00	1 400 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	340 567,15	340 567,15	0,00	0,00
1068	Autres réserves	340 567,15	340 567,15	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		340 567,15	340 567,15	0,00	0,00
458207	Bassin de rétention EYRAGUES - Quartier Craux-Sud (3)	0,00	720,00	0,00	-720,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	720,00	0,00	-720,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		6 102 202,15	2 969 014,15	1 733 908,00	1 399 280,00
021	Virement de la section d'exploitation	100 765,10			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	467 768,25	467 768,25		0,00
2155	Outillage industriel	6 000,00	6 000,00		0,00
28031	Frais d'études	26 164,25	26 164,25		0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	1 300,00	1 300,00		0,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	3 323,39	3 323,39		0,00
28128	Aménagement Autres terrains	53,37	53,37		0,00
28131	Bâtiments	7 830,63	7 830,63		0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	64,77	64,77		0,00
28153	Installations à caractère spécifique	377 226,42	377 226,42		0,00
28155	Outillage industriel	6 997,39	6 997,39		0,00
28157	Aménagements des matériels industriels	1 280,00	1 280,00		0,00
28182	Matériel de transport	28 848,35	28 848,35		0,00
28188	Autres	8 679,68	8 679,68		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		568 533,35	467 768,25		100 765,10
041	Opérations patrimoniales (6)	16 993,67	16 993,67		0,00
2031	Frais d'études	16 993,67	16 993,67		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		585 527,02	484 761,92		100 765,10
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		6 687 729,17	3 453 776,07	1 733 908,00	1 500 045,10
Pour information		0,00			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					4 350 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					4 350 000,00									
45 5045 761 92 L	CREDIT FONCIER DE FRANCE	09/05/2007		30/04/2008	360 000,00	C		4,470	4,470	euros	A	P	N	A-1
730319E	CAISSE D EPARGNE MARSEILLE	02/05/2023		20/01/2024	350 000,00	F		5,088	5,088	euros	T	F	N	A-1
A2908247	CAISSE D EPARGNE MARSEILLE	25/05/2008		25/07/2009	140 000,00	C		5,560	5,560	euros	A	P	N	A-1
ABO67785	CAISSE D EPARGNE MARSEILLE	24/01/2007		25/03/2008	700 000,00	C		4,360	4,360	euros	A	P	N	A-1
C1MLWR018PR	CREDIT AGRICOLE ARLES	15/12/2007		15/12/2008	1 200 000,00	C		4,880	4,880	euros	A	P	N	A-1
PJ9482-00003323525	CREDIT AGRICOLE ARLES	07/11/2022		15/02/2023	1 600 000,00	F		2,650	2,650	euros	M	F	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									

SYNDICAT - SICAS ST REMY DE PROVENCE - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					4 350 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		3 029 196,75					120 086,96	94 310,27	0,00	27 063,01
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 029 196,75					120 086,96	94 310,27	0,00	27 063,01
45 5045 761 92 L	N	0,00	A-1	184 673,27	9,00	C		4,470	16 384,71	9 112,12	0,00	5 617,92
730319E	N	0,00	A-1	350 000,00	2,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	11 773,07
A2908247	N	0,00	A-1	0,00	0,00	C		5,560	13 265,69	737,57	0,00	0,00
ABO67785	N	0,00	A-1	191 348,21	4,00	C		4,360	42 947,18	10 215,28	0,00	6 405,25
C1MLWR018PR	N	0,00	A-1	703 175,27	11,00	C		4,880	47 489,38	36 632,43	0,00	1 500,11
PJ9482-00003323525	N	0,00	A-1	1 600 000,00	2,00	F		2,650	0,00	37 612,87	0,00	1 766,66
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		3 029 196,75					120 086,96	94 310,27	0,00	27 063,01

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	6	0	0	0	0
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	3 029 196,75	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 40
 Nombre de membres présents : ~~23~~ 27
 Nombre de suffrages exprimés : ~~23~~ 27



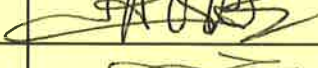

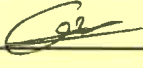
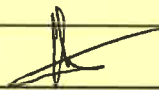
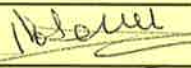

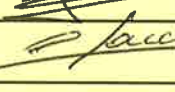
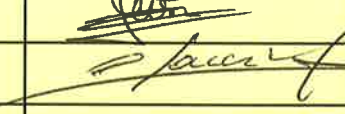
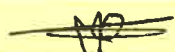
VOTES :
 Pour : ~~23~~ 27
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 18/03/2024

Présenté par (1) Monsieur le Président,
 A ST REMY DE PROVENCE le 28/03/2024
 (1) Monsieur le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
 A SAINT REMY DE PROVENCE, le 28/03/2024
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

ALLEINS - BERTO ROGER	
ALLEINS - SAMPSONI JEAN	
ARLES - RAVIOL PIERRE	
ARLES - REYNIER BRUNO	
BARBENTANE - BALDI JEAN-MARC	
BARBENTANE - DAUDET JEAN-CHRISTOPHE	
CHATEAURENARD - CLARETON BERNARD	
CHATEAURENARD - SEISSON JEAN-PIERRE	
EYGALIERES - BLANC MICHEL	
EYGALIERES - PELISSIER ALINE	
EYRAGUES - BARAT MICHEL	
EYRAGUES - GAVANON MICHEL	
GRAVESON - ECREPONT ERIC	
GRAVESON - SCHWEITZER ELISABETH	
LAMANON - GRECH ANNE-FLORE	
LAMANON - NERVI CHRISTIAN	
MALLEMORT - BRUCHET ETIC	
MALLEMORT - CASTAGNE SYLVAIN	
MAS BLANC DES A. - BERTRAND SYLVIE	
MAS BLANC DES A. - GESLIN LAURENT	
MOLLEGES - FAURE VINCENT	

IV – ANNEXES		IV
ARRETE ET SIGNATURES		D
MOLLEGES - RIGAT JEAN-FRANCOIS		
NOVES - ANASTASI ROBERT		
NOVES - FABRE LOUIS-PIERRE		
ORGON - DEVOUX JEAN-LOUIS		
ORGON - MAZELI SYLVIE		
PLAN D ORGON - CLARETON THIERRY		
PLAN D ORGON - LEPIAN JEAN-LOUIS		
ROGNONAS - GINOUX REGIS		
ROGNONAS - PICARDA YVES		
SAINT ANDIOL - DEMICHELIS REMY		
SAINT ANDIOL - ROSTAN ROGER		
SAINT ETIENNE DU G. - MARECHAL EDGARD		
SAINT ETIENNE DU G. - RABOUIN ELISABETH		
SAINT REMY DE P. - MILAN HENRI		
SAINT REMY DE P. - MISTRAL MAGALI		
SENAS - MAUREL LOUIS		
TARASCON - DEMISSY FRANCIS		
TARASCON - MANNONI SERGE		

Certifié exécutoire par (1) Monsieur le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 28/03/2024, et de la publication le 28/03/2024

A ST REMY DE PROVENCE, le 28/03/2024

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le Comité Syndical.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.